

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du
programme de Master en « Réseaux et
Télécommunication » de l'Institut
Supérieur d'Informatique (ISI)**

L'équipe d'évaluation :

- Dr Khalifa GAYE, Président
- Pr Cheikh Ahmadou Bamba GUEYE, Membre
- M. Ayoub SECK, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2015

Table des matières

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	4
4. Organisation et déroulement de la visite	4
5. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)	6
6. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup. ..	6
7. Points forts du programme	20
8. Points faibles du programme	20
9. Appréciations générales du programme	21
10. Recommandations à l'Etablissement	21
11. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	22
12. Proposition d'avis.....	22

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

L'Institut Supérieur d'Informatique (ISI) est créé depuis 1994. Il a été autorisé sous le numéro n°003629 à la date du 13 mai 1994. Ses objectifs, tels que définis dans ses missions, sont entre autres de fournir des ingénieurs spécialistes qui auront pour mission d'apporter des solutions et des technologies dans les domaines des réseaux et télécommunications.

Un département spécifique est dédié au management des programmes relevant du domaine des sciences et technologies. Il déroule actuellement 11 programmes (Licences en informatique appliquée à la gestion des entreprises, en génie logiciel, en réseaux informatiques, en réseaux télécom, en maintenance informatique et leurs différents masters dont celui de la Sécurité des systèmes d'information et monétique).

L'institut a inscrit dans ses stratégies de pilotage, la culture de l'évaluation interne et externe pour toujours s'assurer de la qualité de ses offres de formation, d'où l'accréditation de 06 (six) de ses programmes en informatique par le CAMES dont la licence en réseaux et télécommunication.

Le programme évalué s'inscrit dans le cadre du système Licence Master et Doctorat (LMD). Le programme master professionnel en réseaux et télécommunication appartient au domaine des Sciences et Technologies, mention « Informatique » et spécialité : réseaux et télécommunication. Il sanctionne deux années d'études après un diplôme de BAC Scientifique + 3. Il a été conçu pour fournir au marché du travail des ingénieurs spécialistes qui auront pour mission d'intégrer des solutions et technologies dans les domaines des réseaux et télécommunications. Il s'agit d'un Master Professionnel en Réseaux et Télécommunications (MPRT) proposé depuis 2006.

L'étudiant ayant capitalisé 120 crédits après avoir soutenu son mémoire de fin de cycle, obtient le diplôme de master professionnel en réseaux et télécommunication. Il pourra alors prétendre exercer les métiers de :

- ingénieur en planification réseaux,
- ingénieur en déploiement et intégration réseaux,
- ingénieur en optimisation réseaux,
- ingénieur qualité de service...
- Ingénieur de conception et d'intégration réseaux
- Ingénieur technico-commercial

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation contient 29 pages et 19 pages d'annexes. D'une part, Il est complété par un ensemble d'éléments de preuves consignés dans 2 chemises contenant plusieurs documents parmi lesquels: le manuel de procédure pédagogique, l'organigramme, le budget année académique 2014-2015, les conventions de stage, le résultat de l'évaluation des enseignements, le règlement intérieur des étudiants, les procès-verbaux de délibération et de réunion du conseil de discipline, du conseil d'orientation scientifique, du conseil des professeurs, du conseil d'administration, du directeur général avec l'amicale des étudiants, etc. D'autre part, un document relié contient l'extrait de programme du Master

Professionnel en Réseaux et Télécommunication où figure la maquette et les syllabus des différents Eléments Constitutifs.

Sur la forme, le rapport d'auto-évaluation est bien écrit, bien structuré et bien présenté. Sur le fond, le rapport est fidèle et aborde tous les champs d'évaluation du référentiel de programme de l'ANAQ-Sup.

3. Description de la visite sur le terrain

La délégation des experts a effectué la visite de terrain le jeudi 04 juin 2015 à l'ISI, sis au Km1 Avenue Cheikh Anta Diop. Elle est arrivée vers 8h 20mn à l'établissement et est accueillie par Monsieur Abdou SAMBE le directeur général de l'école.

La délégation des experts externes a été installée par le directeur général de l'établissement dans son bureau en entendant que la salle de réunion soit prête. Vers 9h00 la délégation des experts a rejoint la salle de réunion où étaient présents les membres de l'établissement dont la responsable de la CIAQ et en même temps responsable du 2nd cycle, le directeur des études, deux enseignants qui ont piloté l'évaluation interne, la directrice de l'administration financière, le responsable informatique. A la suite de la présentation de l'équipe du programme, après un mot introductif du Directeur M. Abdou SAMBE, la délégation des experts externes est présentée par le Président M. Gaye Khalifa. Et l'agenda des activités de la visite a été adopté comme suit :

9h00 -9h 10 : Séance introductive

9h10- 11h 30 : Présentation du programme de MPRT

11h30 -14h 00 : Entretien avec les PER, PATS et étudiants

14h00 -15h 00 : Pause déjeuner

15h00 – 15h30 : Visite des locaux

15h30- 16h00 : Synthèse de l'équipe experts

16h00- 17h00 : Séance de restitution orale

4. Organisation et déroulement de la visite

9h00 -9h 10 : Séance introductive

9h10- 11 h30 : Présentation du programme de MPRT

Etaient présents à la séance en dehors des experts: M. Abdou Sambe Directeur Général de l'établissement, M. Ababacar Ndiaye Directeur des études, Mme Aïssatou Gassama Responsable Cellule Assurance Qualité et Responsable de la formation du second cycle, Mme Mané Diop Directrice des Affaires Financières, M Issa Aw Konaté Enseignant-Professionnel et Responsable du comité de pilotage, Samba Souaré Enseignant-Professionnel, M. Hanafi Mohamed Hassani Responsable Informatique.

La Présentation de l'établissement et du programme a été faite par M. Ababacar Ndiaye le Directeur des Etudes. Cette présentation a porté sur les missions, la gouvernance, les

ressources humaines, le partenariat, les départements, l'admission, les stratégies pédagogiques, les bonnes pratiques et la maquette.

A la fin de la présentation, les membres du comité ont apporté des réponses aux différentes questions posées par les trois experts. Et pour terminer la séance, nous avons demandé des éléments de preuve qui nous ont été remis à la fin de la journée.

11h30 -13h 00 : Entretien avec les PER

Les experts se sont entretenus avec les enseignants suivants : M Lamine Kane (Vacataire professionnel/ TIGO), M. Youssef Ahmed Mboup (vacataire doctorant/ Université Cheikh Anta Diop), M. Massamba Lo (Vacataire/professionnel/Consultant). Les enseignants ont tous montré une motivation et leur disponibilité à accompagner le programme. Ils se sentent vraiment impliqués dans les processus de décision de l'établissement. Par contre, ils souhaitent que l'on augmente les salles de travaux pratiques et qu'il y ait des salles dédiées pour accueillir les étudiants qui font leur stage au sein de l'établissement.

13h00 -13h 30 : Entretien avec les étudiants

Les experts ont eu à rencontrer trois étudiants (1 fille et 2 garçons) qui sont inscrits dans le Master au niveau première année. Ils ont très satisfaits des enseignements dispensés. Un étudiant étranger a eu à soulever, que tous les anciens de ISI qui reviennent au pays trouvent du travail.

13h 30 -14h 00 : Entretien avec le PATS

Les experts se sont entretenus avec le personnel suivant : Mme Ba Ndeye Fatou (permanent/Secrétaire et Agent au Service de la scolarité), Mme Badiane Maguette (contractuelle/Agent comptable), M. Fallou Seck (contractuel/Technicien Réseau). Le Personnel Administratif et Techniques (PATS) interrogé est globalement satisfait des conditions de travail avec une prise en charge médicale et une cotisation retraite effectuées par l'établissement. Par contre, il souhaiterait avoir une visibilité sur leur plan de carrière et recevoir une formation pour une mise à niveau.

14h 00 – 15h00 : Pause Déjeuner

15h00 -15h 30 : Visite des locaux

La délégation des experts a visité les locaux sous la conduite du Directeur M. Abdou Samb, assisté par M. Ndiaye le directeur des études.

Le bâtiment central qui abrite l'établissement, dispose environ d'une trentaine de salles de cours avec des capacités différentes, un service de la scolarité, des bureaux, 05 Salles machines, 01 salle qui fait office de Bibliothèque, des Toilettes. Il faut noter que l'établissement possède un bâtiment extension qui se trouve à Fass. Par contre, nous n'avons pas visité ce dit bâtiment.

15h30- 16h00 : Synthèse de l'équipe d'experts

16h00- 16h30 : Séance de restitution orale

La restitution est faite à la présence du Directeur M. Abdou Sambe, de M Ababacar Ndiaye Directeur des études, Mme Aïssatou Gassama responsable de la cellule d'assurance qualité.

5. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite de la délégation s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe sur place ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours des entretiens ont collaboré et apporté des réponses aux questions des experts.

6. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études			
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé			
Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Le programme d'études est-il régulièrement proposé aux étudiants?	OUI		
Appréciation globale sur le standard : Le programme du Master Professionnel en Réseaux et Télécommunications existe depuis l'année universitaire 2006 est a déjà sorti 10 promotions.			
ATTEINT : OUI			
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quels sont les objectifs de formation ou d'apprentissage du programme d'études? Quels sont les contenus des enseignements?	Fournir aux opérateurs en réseaux et télécommunications des ingénieurs spécialistes qui auront pour mission d'intégrer des solutions et technologies dans les domaines des réseaux et télécommunications	Les objectifs et les contenus sont correctement spécifiés.	
Les objectifs de formation ou d'apprentissage correspondent-ils à la mission de l'institution ?	OUI		
Appréciation globale sur le standard :			
Ce programme de Master Professionnel en Réseaux et Télécommunications correspond bien à la vision stratégique, aux missions et objectifs de l'ISI dont l'offre de formations recoupe les domaines des TIC			

ATTEINT : OUI

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quels sont les moyens que prend le programme pour maintenir des contacts avec les milieux professionnel et socio-économique	Intervenant d'un bon nombre de professionnels très engagés dans le programme et signature de convention avec des entreprises.		
Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme ont-ils été établis en concertation avec le monde professionnel et/ou socio-économique? Cette concertation a-t-elle influencée le contenu et la structure de la maquette de formation?	La forte implication des professionnels influe sur le contenu du programme.		

Appréciation globale sur le standard :

Il existe des conventions de stage signées avec le monde professionnel. L'ISI dispose d'un service de communication et des visites d'entreprises sont effectuées.

ATTEINT : OUI

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont-ils établis et communiqués à toutes les personnes concernées?	OUI		

Appréciation globale sur le standard : Les textes relatifs à l'organisation et le fonctionnement de l'établissement existent et sont diffusés. Et il existe un manuel de procédures.

ATTEINT : OUI

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Sous quelle forme cette participation est-elle réglementée?	Sous forme de contrat		
Y a-t-il un processus qui permet aux étudiants d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études? Si oui, sous quelle forme cette participation est-elle organisée?	Existence de fiche d'évaluations des enseignants	Il faudra fournir dans le futur les questionnaires remplis par les étudiants pas seulement les résultats des évaluations	

Appréciation globale sur le standard :

Existence d'un organe de gouvernance à travers le conseil d'orientation scientifique. PV de réunions disponibles.
Les étudiants évaluent les enseignements reçus. Le résultat de l'évaluation des enseignements a été fourni.

ATTEINT : OUI

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quel est le dispositif mis en œuvre pour assurer la qualité du programme d'études? Qui est responsable de l'assurance qualité?	Un dispositif d'Assurance qualité existe et dirigé par la responsable du 2 nd cycle.		
Si vous avez fait des évaluations, comment les résultats sont-ils exploités en vue d'améliorer le programme d'études?	Selon le responsable pédagogique : les enseignements sont régulièrement évalués et les feedback des étudiants sont prises en compte à		

	<p>l'occasion des réunions de conseil des professeurs en fin d'année.</p> <p>Les restitutions des évaluations sont faites en plénière devant l'ensemble du corps professoral au complet. Les délibérés issus de ces réunions sont transmis au conseil d'orientation scientifique aux fins de prise de décision.</p>		
<p>Appréciation globale sur le standard : L'école dispose d'une CIAQ depuis 4/12/2013, mais elle n'est pas tout à fait fonctionnelle et est dirigée par le Responsable de la formation du second cycle.</p> <p style="text-align: center;">NON ATTEINT</p>			
<p>Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques</p>			
<p>Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.</p>			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Comment est structurée la maquette?	Selon les standards LMD	Il est noté quelques manquements sur la maquette	
Les unités d'enseignement ont toutes des plans de cours et des syllabus? Les contenus des cours sont-ils bien ajustés les uns aux autres?	OUI	il faut rendre conforme les plans de cours par rapport au standard académique	
<p>Appréciation globale sur le standard : La maquette n'est pas bien structurée. Elle présente un déséquilibre au niveau des unités d'enseignements les cours orientés Réseaux sont insuffisants.</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : NON</p>			

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
<p>Quels sont les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité abordés au cours des études? Correspondent-ils, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international?</p>	<p>Les contenus des cours correspondent aux standards reconnus dans la spécialité.</p>		
<p>Les découvertes scientifiques et les méthodes de travail sont-elles intégrées dans les études? Pour le master et le doctorat, combien de temps d'étude est-il prévu pour l'acquisition d'une expérience pratique de la recherche?</p>	<p>Non spécifié</p>	<p>Il s'agit d'une formation professionnelle et professionnalisante.</p>	
<p>La préparation au marché du travail fait-elle l'objet d'activités pédagogiques spécifiques? Quelles sont ces activités? Si le curriculum comporte des stages crédités, ceux-ci font-ils l'objet d'une entente contractuelle avec le partenaire? Comment le programme s'assure-t-il que cette entente est respectée?</p>	<p>Le programme développe quelques activités préparant à l'insertion professionnelle de l'apprenant : les visites d'entreprise, les stages et le module sur l'entrepreneuriat prévu au 4^e semestre du master. Les stages éventuellement obtenus par un étudiant sont crédités et pris en compte dans l'évaluation globale.</p>		

<p>Quelles sont les méthodes d'enseignement employées? Quelle quantification (nombre des heures de contact, nombre de crédits attribués) est donnée aux différentes méthodes d'enseignement de chaque unité d'enseignement? Des méthodes d'enseignement particulièrement innovantes sont-elles utilisées? Dans un tel cas, quelles sont-elles et pour quelles raisons sont-elles employées?</p>	<p>Les méthodes standard en théorie comme en pratique sont employées. Les horaires sont répartis selon le Système LMD</p>		
<p>Quelles sont les unités d'enseignement (durée, crédits) obligatoires pour l'obtention de titre? Quelle est la part passée à suivre un enseignement et celle consacrée au travail personnel?</p>	<p>Les unités fondamentales et transversales sont obligatoires pour l'obtention de titre. Un crédit est équivalent à 20 heures de travail, les 14 heures sont consacrées à suivre un enseignement en présentiel et les 06 heures en travail personnel.</p>		
<p>Quelles sont les possibilités offertes aux étudiants pour tester régulièrement l'état de leurs connaissances et d'évaluer les compétences qu'ils ont acquises?</p>	<p>La fréquence des évaluations permet de tester à un rythme soutenu l'état des connaissances des étudiants et l'évaluation de leurs compétences.</p>	<p>Assez théorique</p>	
<p>A quel rythme et sous quelle forme les étudiants sont-ils jugés au cours de leur cursus? Sur quels éléments sont-ils évalués? Les formes d'examen employées permettent-elles d'atteindre les</p>	<p>Les évaluations sont faites périodiquement sous forme de contrôle continu (à mi-</p>		

<p>objectifs de formation annoncés? Comment les étudiants sont-ils informés du jugement porté sur leurs prestations?</p>	<p>parcours) et d'examen final (évaluation sommative), suivant un calendrier scolaire fixé d'avance. Les formes de notation sont connues. Après chaque évaluation, l'étudiant est informé de ses performances par le compte rendu de classe pour les évaluations intermédiaires, par affichage et par le bulletin de notes pour les évaluations terminales.</p>		
--	---	--	--

Appréciation globale sur le standard : Le programme est bien articulé et contient tous les aspects principaux théoriques et pratiques de la spécialité. Il permet aussi la consolidation des connaissances scientifiques et l'acquisition des concepts et méthodes nécessaires pour l'obtention des compétences dans la spécialité Réseaux et Télécommunications. Les contenus d'enseignement sont ancrés aux besoins du marché du travail

ATTEINT : OUI

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
<p>A quelles conditions est soumise l'obtention d'attestations de crédits, d'évaluations intermédiaires et de diplômes académiques?</p>	<p>Les conditions sont spécifiées, réglementées et communiqués à temps aux étudiants.</p>	<p>Les conditions font objet de texte réglementaire remis à chaque étudiant et commenté dans les classes</p>	

Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'obtention des attestations, des diplômes et de tout document pédagogique ou académique sont définies par les textes réglementaires et largement portées à la connaissance des acteurs concernés.

ATTEINT : OUI

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Le programme suit-il attentivement la progression de ses étudiants? Dispose-t-il de statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement du programme?	Des statistiques sont disponibles et les taux de réussite sont assez élevés.		
Au cours des dernières années, le programme a-t-il fait des efforts pour améliorer les taux de réussite?	OUI		
<p>Appréciation globale sur le standard : Le programme réalise des taux de réussite élevés qui peuvent se justifier par une approche personnalisée des étudiants rendue possible grâce à un effectif réduit, l'utilisation du mentorat, et des cours supplémentaires de techniques d'expression organisés pour les non francophones.</p>			

ATTEINT : OUI

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
De quelle expérience d'enseignement le corps enseignant du programme peut-il se prévaloir?	L'essentiel des enseignants est composé de professionnels très expérimentés	Manque d'enseignants universitaires sur les éléments de preuve.	Sur le complément d'éléments de preuve le responsable pédagogique précise qu'il existe des contrats de travail (copies et CV joints) pour deux enseignants universitaires. Des enseignants que nous n'avons malheureusement pu rencontrer.
Quelles sont les qualifications scientifiques du PER engagé dans le programme d'études?	Le PER intervenants dans le programme est		Sur le complément d'éléments de preuve le responsable pédagogique précise

	composé principalement de professionnels, qui sont le souvent des ingénieurs.		qu'il existe des docteurs qui interviennent dans le programme. Des enseignants que nous n'avons malheureusement pu rencontré.
Quelles sont les mesures et les ressources à disposition pour garantir, sur plusieurs années, la stabilité du corps enseignant? Quelle proportion de l'enseignement est assurée par des enseignants permanents?	Les professionnels sont liés à l'établissement par des contrats de vacation.	Les rémunérations sont incitatives, les conditions de travail et de vie sont aussi satisfaisantes, ce qui explique la fidélité de certains d'entre eux.	L'enseignement est dispensé par un corps enseignant composé de vacataires et de permanents très compétents mais il y'a nécessité d'augmenter le nombre d'enseignants universitaires
Évaluez-vous régulièrement l'enseignement? Si oui, comment cela se fait-il? Les résultats de l'évaluation de l'enseignement ont-ils une influence sur les activités d'enseignement confiées au PER?	Le programme est régulièrement évalué pour son amélioration à travers l'examen et l'exploitation des cahiers de texte, l'exploitation des fiches d'évaluation remplies par les apprenants pour apprécier les enseignements du corps professoral.		
<p>Appréciation globale sur le standard : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant professionnel très compétent mais nécessite d'être renforcé par des universitaires de rang A. Et l'établissement doit disposer d'un bon ratio d'enseignants permanents recrutés.</p> <p style="text-align: center;">NON ATTEINT</p>			

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER (professeurs, maîtres de conférences, chargés d'enseignement, maîtres-assistants, assistants, etc) comprennent-ils des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration?	Comme indiqué, le corps enseignants est composé de professionnels, du coup, il n'est impliqué ni dans les activités de recherche ni dans celles d'administration. Ainsi sur les contrats d'engagement, seul le quanta horaire d'enseignement de chaque module lui est bien précisé.		Selon les responsables de l'établissement : compte tenu de la spécificité de l'établissement orienté exclusivement vers la formation professionnelle et professionnalisante, il n'existe pas des activités liées à la recherche pure ; les seules tâches dévolues au corps enseignant sont celles consacrées aux activités d'enseignement. Cependant dans un élan volontariste, ils peuvent participer à des tâches administratives suite aux sollicitations de la direction
Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement et à la recherche correspond-il au temps prévu pour effectuer ces tâches?	Seul le temps de travail consacré à l'enseignement est spécifié sur les contrats.		

Appréciation globale sur le standard : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, est bien définie. Les autres éléments, telles que la recherche, l'expertise et l'administration, ne sont pas gérés vu la composition du corps enseignant.

NON ATTEINT

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Comment le PER est-il composé? Veuillez spécifier la part des	L'institution est composé que		

enseignants internes à l'institution et celle des enseignants invités, provenant d'institutions nationales et étrangères.	d'enseignants professionnels externes.		
Appréciation globale sur le standard : L'établissement n'assure pas la mobilité du PER. NON ATTEINT			
Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s			
Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.			
Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Quelles sont les conditions d'admission dans le programme?	Les conditions d'admission sont déclinées en détail dans le règlement pédagogique de l'établissement.		
Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission sont bien spécifiées et publiées. ATTEINT : OUI			
Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.			
Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Comment la population estudiantine s'est-elle développée au cours des dernières années? Quelle est la proportion de femmes et d'hommes dans les différentes cohortes en formation?	Voir tableau statistique		
Comment l'égalité des chances est-elle assurée au niveau des conditions et des procédures d'admission, de l'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages?	L'admission est basée sur des critères strictement académiques qui ne font aucunement discrimination		

Appréciation globale sur le standard : L'égalité des chances est respectée à l'admission, à l'acquisition des connaissances et à l'évaluation des connaissances. Il n'existe aucun élément de discrimination vis-à-vis d'une population donnée, encore moins à l'endroit des femmes.

ATTEINT : OUI

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
L'organisation des études permet-elle les échanges d'étudiant(e)s avec d'autres institutions universitaires?	OUI	Etant donné que la formation est articulée selon le format LMD qui permet les échanges d'étudiants.	
Quelles mesures l'institution ou le programme d'études ou de formation prend-il pour encourager la mobilité des étudiant(e)s?	NON spécifié.		

Appréciation globale sur le standard : Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants. Le programme peut recevoir des étudiants d'autres institutions par l'application des crédits capitalisables et transférables.

ATTEINT : OUI

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
En fonction des ressources humaines disponibles à disposition, de quelle manière est assuré un encadrement adéquat des étudiants ?	Pour l'instant, il y'a un correct ratio étudiants/ enseignant intervenants. Pour les mémoires et stage, une fiche de suivi des encadrements est remise aux étudiants.		
Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement sont-ils pris	OUI	Les fiches de suivi sont exploitées.	

en compte lors de l'adaptation des enseignements?			
Comment et où les étudiant(e)s peuvent-ils être conseillés sur leurs d'études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier?	Non spécifié	Mais existence d'un bureau d'information.	
Appréciation globale sur le standard : L'effectif des enseignants permet jusqu'ici un bon encadrement des étudiants dont les effectifs sont encore très faibles.			
ATTEINT : OUI			
Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.			
Question	Avis	Observations	Éléments complémentaires
Le programme dispose-t-il de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail? Si oui, quels sont-ils?	NON	Il n'existe pas au sein de l'institut une structure spécialement dédiée à l'insertion des étudiants, mais un module sur l'entrepreneuriat est proposé dans le programme pour capaciter l'apprenant sur les techniques de recherche d'emploi, sur les techniques de la création de petites et moyennes entreprises, sur les postures innovantes du développement personnel.	
Le programme maintient-il à jour une liste de ses diplômés, des emplois qu'ils occupent et du temps pris pour obtenir un premier emploi?	NON	L'institut ne dispose pas de banque de données sur ses diplômés en activité professionnelle ni sur le temps mis pour trouver du travail ou créer leur propre entreprise.	

Appréciation globale sur le standard : Le propre de tout programme de formation professionnelle est l'insertion des sortants, ainsi le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. Cependant, il reste du travail à faire..

ATTEINT : OUI

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Questions	Avis	Observations	Éléments complémentaires
<p>Quels sont les équipements et locaux (salles de cours/séminaire, laboratoires, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) mis à disposition du programme d'études?</p>	<p>L'école dispose des salles équipées, mutualisées de même qu'un parc informatique dense, appuyé par programme « un étudiant-un ordinateur » initié par l'administration. La Connexion internet est satisfaisante et il existe un personnel d'appoint pour la gestion des salles et des équipements. La bibliothèque ne dispose pas suffisamment d'ouvrage pour le programme même si il une bibliothèque virtuelle acquise depuis septembre 2014.</p>		
<p>De quelles ressources financières le programme d'études dispose-t-il?</p>	<p>Le programme dispose de ressources financières internes mutualisées par le versement</p>		

	des frais de scolarité des 1487 étudiants de l'institut.		
<p>Appréciation globale sur le standard : Le programme d'études dispose de ressources assez suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme. Le local qui abrite l'établissement est quand même un peu exigu. Le nombre de salles est insuffisant, mais leur utilisation est pour l'instant optimisée, et une annexe est déjà ouverte.</p> <p style="text-align: center;">ATTEINT : OUI</p>			

7. Points forts du programme

- Existence d'un manuel de procédures,
- Existence d'une cellule interne d'assurance qualité depuis le 4/12/2013,
- Existence de logiciels de gestion des délibérations,
- Maquette conforme aux exigences du LMD,
- Participation de beaucoup de professionnels dans la formation,
- Participation des enseignants dans la gestion de l'établissement,
- Prise en charge sociale du personnel,
- Un PATS motivé et très engagé,
- Fort sentiment d'appartenance des étudiants (rencontrés),
- Existence de conventions de stage avec des sociétés,
- Conformité du programme.

8. Points faibles du programme

- Une bibliothèque très peu fournie,
- Manque d'enseignants académiques notamment de rang A,
- Faible effectif des enseignants permanents,
- La maquette est déséquilibrée avec des unités d'enseignement comportant un seul élément constitutif,
- Absence d'UE optionnelle,
- Il n'y a pas beaucoup d'éléments constitutifs orientés Réseaux étant donné que c'est un master double compétence Réseaux et Télécoms,
- Connexion Internet des étudiants pas facile,
- Questionnaire d'évaluation des enseignements : seul le résultat des évaluations fut fourni,

- Composition de la CIAQ: la CIAQ est dirigée par le Responsable du Second Cycle, ce qui peut poser un problème d'objectivité,
- Escalier un peu exigü,
- CIAQ non fonctionnelle.

9. Appréciations générales du programme

L'ISI dispose d'un personnel administratif expérimenté et attentif aux propositions du corps enseignant existant. Ce corps enseignant, par ailleurs très motivé et principal acteur de l'élaboration et de l'exécution du programme selon les standards recommandés, n'est cependant constitué que de professionnels. Ce qui est un réel handicap pour un programme de niveau master dont la participation de professeurs académiques, notamment ceux de rang A, est fondamentale.. L'administration affirme avoir des contrats avec des associés universitaires, mais aucun élément de preuve n'a été fourni dans ce sens. A cet effet, le recrutement d'enseignants académiques, sous quelque forme que ce soit demeure une contrainte majeure pour pérenniser la formation.

10. Recommandations à l'Etablissement

- Mettre en place une politique de recrutement d'urgence d'enseignants universitaire adaptés à la conduite de formations supérieures de master,
- Augmenter l'effectif du PATS avec des contrats à durée indéterminée,
- Mettre à jour l'organigramme de l'établissement,
- Se rapprocher de l'ANAQ-Sup pour améliorer la composition et la fonctionnalité de la CIAQ,
- Disposer d'un encadrement d'universitaires de rang magistral,
- Mettre en place un service d'insertion et de suivi des stages,
- Disposer d'une bibliothèque plus spacieuse en corrélation avec le nombre d'étudiants,
- Permettre aux étudiants d'accéder à la bibliothèque numérique en dehors des locaux de la bibliothèque,
- Augmenter le débit de la connexion pour les étudiants,
- Mettre à niveau le plateau technique pour les travaux pratiques,
- Utiliser des logiciels libres ou des applications avec licences valides,
- Rééquilibrer la maquette du Master et réarranger les unités d'enseignement,
- Introduire des unités d'enseignement optionnelles,
- Libérer le Semestre 4 pour le stage des étudiants en entreprise,
- Indiquer les voies d'issue de secours,
- Disposer d'une boîte pharmacie.

11. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Mettre en place un mécanisme de suivi de la mise en œuvre des recommandations surtout pour les standards non-atteints,
- Prévoir d'autres visites de terrain sur le site.

12. Proposition d'avis

Accréditation refusée